

Fédération Française du Sport-Boules
Ligue Bouliste Régionale des Hauts de France
Comité Bouliste Départemental du Nord

Maison Départementale du Sport - Bât 13 - Parc des Prés - 26 rue Denis Papin - 59650 Villeneuve d'Ascq
RNA W595001246 – SIRET 448 086 439 00024



Villeneuve d'Ascq, le 14 Mars 2023

Messieurs les Présidents des A.S. du CBD Nord

**Votre A.S. est invitée à participer aux Eliminatoires Départementales
« Doubles Mixtes » 3^{-ème} et 4^{-ème} division
qui se dérouleront le dimanche 23 Avril 2023 à partir de 8h 30
au Boulodrome de Trith , Rue H Bessemer 59125 Trith St Léger.**

1. Inscriptions

Les inscriptions sont à adresser par courrier ou par mail **avant le 16 Avril 2023** à Jean-Paul Meert, 23 cité Manessiez, 59223 RONCQ (jeanpaul.meert@laposte.net), sur les bordereaux officiels d'inscription de la F.F.S.B. (**2 joueurs par bordereau**). Elles donnent lieu au règlement d'un droit de participation de **10 €** par double qui sera facturé à votre A.S. en fin de saison.

2. Composition des équipes

Cette compétition est ouverte à tous les licenciés FFSB des Associations Sportives du Comité Bouliste Départemental du Nord constitués en équipes selon les modalités suivantes :

- une licenciée de F3 ou F4 et d'un licencié de M3 ou M4.
- Composition sur le plan départemental.
- Les U 18 (sauf listes ministérielles de haut niveau « Elite », « Senior » et « Relève ») peuvent participer.
- Utilisation du cadre de jeu des féminines (cadre de validité du lancer du but de 3,50m)

3. Conditions de participation

Pour participer à cette compétition, les joueurs doivent être en possession de la licence compétition de la FFSB en règle : présence de la photo, du cachet médical et de la signature. Il est formellement précisé que l'absence de l'un de ces éléments entraînera l'exclusion du joueur concerné. Il n'y aura pas de tolérance. Afin de ne pas en arriver à cette situation qui serait déplaisante pour tout le monde, **il vous est demandé de vous assurer que les licences de vos joueurs sont en règle.**

Fédération Française du Sport-Boules
Ligue Bouliste Régionale des Hauts de France
Comité Bouliste Départemental du Nord

Maison Départementale du Sport - Bât 13 - Parc des Prés - 26 rue Denis Papin - 59650 Villeneuve d'Ascq
RNA W595001246 – SIRET 448 086 439 00024



4. Déroulement de la compétition

- Le règlement applicable pour cette compétition est le Règlement Sportif de la FFSB.
- Le directeur de compétition est Jean Paul Meert, qui assurera le tirage au sort sur place le dimanche 23 Avril à **8h00**
- La compétition se déroulera en poules
- Toutes les parties se joueront en 13 points ou **1h 30**
- Début des jeux à **8h 30**.
- L'arrêt des jeux du matin aura lieu à **12h 00**.
- Reprise impérative des jeux à **14h 00** avec application de pénalités en cas de retard
- Afin d'éviter toutes contestations lors des tirages au sort, notamment après les poules, un 1^{er} de poule rencontrera un 2^{ème} d'une autre poule. Ensuite, un tirage intégral sera fait jusqu'à la finale. Toutes les parties seront obligatoirement jouées.

- Les récompenses seront offertes aux finalistes par La Boule Lyonnaise Trithoise.

5. Qualification

- **2 équipes** qualifiées qui **devront** participer aux Eliminatoires Régionales Doubles Mixtes des Hauts de France qui se dérouleront à Liévin le 14 Mai 2023 à partir de 8h 00.
- **Une redevance régionale de 5 euros par joueur sera demandée au début de la compétition.**
- Les joueurs qui s'inscrivent aux Eliminatoires Départementales **s'engagent donc à participer** aux Eliminatoires Régionales en cas de qualification.
- Le championnat régional se déroulera avec application du « Swiss-System ». (3 parties de classement, puis élimination directe à partir des ¼ de Finale)
- Les 2 équipes qualifiées aux Eliminatoires Régionales participeront aux Championnats de France qui se dérouleront à Meaux (77) les 2 et 3 Septembre 2023.

Sportivement vôtre,

Le Président du CBDN
Michel Marchand

Le Secrétaire du CBDN
Jean-Paul Meert